

## Normandie - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS :

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant : <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

## NOTE METHODOLOGIQUE

### Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

### Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

### Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2023.

En 2022, 104 centres clinico-biologiques (dont un centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité dans les délais impartis et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés.

### Description des indicateurs

#### ***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

#### ***Activité régionale dans l'activité nationale***

## NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

## NOTE METHODOLOGIQUE

### ***Fécondation in vitro***

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

### ***Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons***

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

### ***Flux entrants et sortants***

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Normandie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Normandie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

### **Perspectives**

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régionale sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

## COMMENTAIRES : Normandie

### Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Normandie par cinq centres clinico-biologiques et deux laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par huit laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et deux laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les cinq centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
  - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don et l'accueil d'embryons par deux centres,
  - L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
  - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'une AMP ultérieure par quatre centres,

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Normandie.

### Activité

La population de Normandie compte 4,7% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation *in vitro* de la région était distincte de celle observée au niveau national : les femmes sont plus jeunes (tableau AMP7).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (24,1 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (40,8 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Normandie ont réalisé 3,4% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 3,7% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2022.

### Origine géographique des patientes prises en charge

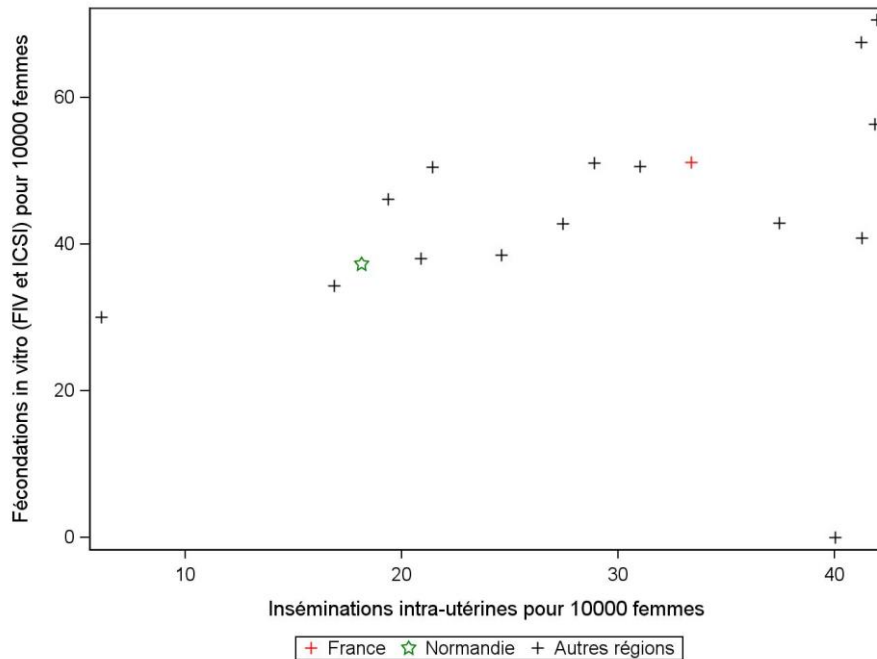
L'activité d'AMP est principalement réalisée pour des patientes de la région: les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2022 en Normandie, résidaient pour 97,3% d'entre elles en Normandie (91,7% en moyenne en France (hors DROM), Tableau AMP12).

Concernant les femmes de la région:

La plupart des femmes domiciliées en Normandie et hospitalisées pour une ponction en 2022 ont été prises en charge par un centre de la région (84,1%), ou par des centres localisés au sein de régions limitrophes (15,9% pris en charge pour la majorité en île de France (4,4%), Bretagne (4,9%), Tableau AMP13). Les flux sortants de la région sont proches des flux moyens observés en France métropolitaine (16,7%).

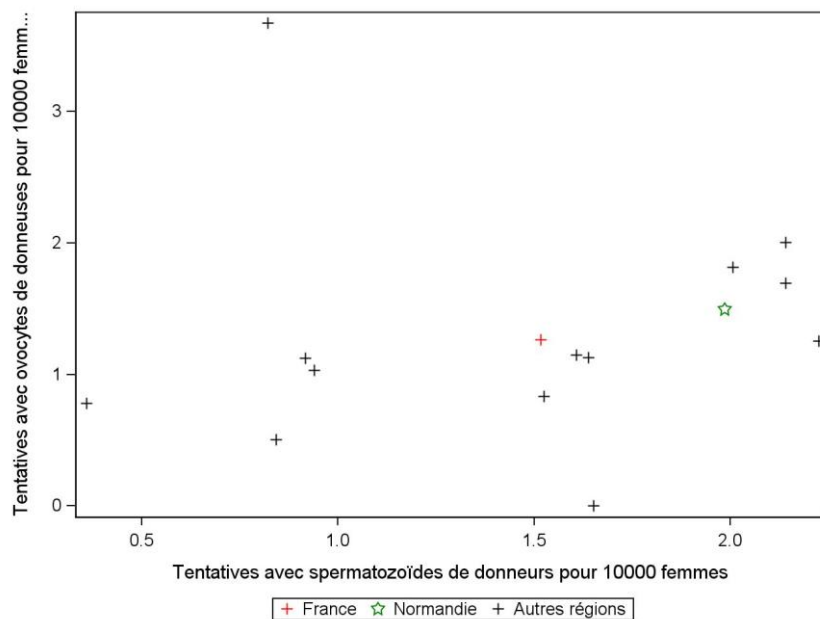
## COMMENTAIRES : Normandie

**Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer**



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

**Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don\* rapportées à la population des femmes en âge de procréer**



\*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

**Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022**

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 431 714	100,0%	.
Normandie	533 944	4,7%	100%
-Basse-Normandie	221 872	1,9%	41,6%
-Haute-Normandie	312 072	2,7%	58,4%

**Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre**

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	X	X	X	X	X	X	
	1404B	CAEN	LBM DU PROGRES_CAEN	X						
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOURG	X	X					
	5002B	COUTANCES	LBM SITE DE COUTANCES	X						



## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Haute-Normandie	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	X	X	X	X	X	X	X
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	X	X				X	
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	X	X				X	

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovo cyte s déc ong elés
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	172	184	276	410	.
	1404B	CAEN	LBM DU PROGRES_CAEN	152	.	.	.	.
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOU RG	74	7	68	68	.
	5002B	COUTANCES	LBM SITE DE COUTANCES	60	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovo cyte s déc ong elés
Haute-Normandie	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	125	148	205	327	4
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	277	323	464	689	2
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GRUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	110	103	207	306	.
<b>Total Région Normandie</b>				970	765	1220	1800	6

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*								
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	173	1	51	28	3	40	39	33
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOURG	.	.	1	.	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
Haute-Normandie	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	123	.	33	15	1	40	28	1
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	11	0	15	14	.	.	.	.
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	11	.	1	.	.	.	.	.

## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
	Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
		FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes congelés	ICSI	TEC	TEC
<b>Total Région Normandie</b>	318	1	101	57	4	80	67	34

\* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	33.39	18.17	20.64	16.41
	FIV hors ICSI	17.36	14.33	8.61	18.39
	ICSI	33.16	22.85	15.50	28.07
	TEC	44.21	33.71	21.54	42.36
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.63	0.11	.	0.19

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Don de sperme	Insémination intra-utérine	4.17	5.96	7.80	4.65
	FIV hors ICSI	0.16	0.02	0.05	0.00
	ICSI	1.28	1.89	2.34	1.57
	TEC	0.90	1.07	1.26	0.93
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.08	0.07	0.14	0.03
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.02	.	.	.
	ICSI	1.25	1.50	1.80	1.28
	TEC	1.18	1.25	1.76	0.90
Accueil d'embryons	TEC	0.15	0.64	1.49	0.03



## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	38165	4343	100%	100%
		FIV hors ICSI	19851	2845	100%	100%
		ICSI	37912	5459	100%	100%
		TEC	50545	12131	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	723	97	100%	100%
	Normandie	Insémination intra-utérine	970	108	2,54%	2,49%
		FIV hors ICSI	765	117	3,85%	4,11%
		ICSI	1220	184	3,22%	3,37%
		TEC	1800	434	3,56%	3,58%
		ICSI avec ovocytes décongelés	6	1	0,83%	1,03%
	-Basse-Normandie	Insémination intra-utérine	458	43	1,20%	0,99%
		FIV hors ICSI	191	29	0,96%	1,02%
		ICSI	344	53	0,91%	0,97%
TEC		478	152	0,95%	1,25%	

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Haute-Normandie	Insémination intra-utérine	512	65	1,34%	1,50%
		FIV hors ICSI	574	88	2,89%	3,09%
		ICSI	876	131	2,31%	2,40%
		TEC	1322	282	2,62%	2,32%
		ICSI avec ovocytes décongelés	6	1	0,83%	1,03%

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	4765	844	100%	100%
		FIV hors ICSI	184	20	100%	100%
		ICSI	1464	209	100%	100%
		TEC	1029	220	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	87	23	100%	100%
	Normandie	Insémination intra-utérine	318	73	6,67%	8,65%
		FIV hors ICSI	1	.	0,54%	.
		ICSI	101	21	6,90%	10,0%
		TEC	57	13	5,54%	5,91%
		ICSI avec ovocytes décongelés	4	1	4,60%	4,35%
	-Basse-Normandie	Insémination intra-utérine	173	45	3,63%	5,33%
		FIV hors ICSI	1	.	0,54%	.
		ICSI	52	10	3,55%	4,78%
		TEC	28	7	2,72%	3,18%

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France	
		ICSI avec ovocytes décongelés	3	1	3,45%	4,35%	
		-Haute-Normandie	Insémination intra-utérine	145	28	3,04%	3,32%
			FIV hors ICSI	0	.	0,00%	.
			ICSI	49	11	3,35%	5,26%
			TEC	29	6	2,82%	2,73%
			ICSI avec ovocytes décongelés	1	.	1,15%	.
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	22	4	100%	100%	
		ICSI	1426	243	100%	100%	
		TEC	1349	315	100%	100%	
	Normandie	ICSI	80	16	5,61%	6,58%	
		TEC	67	15	4,97%	4,76%	
	-Basse-Normandie	ICSI	40	7	2,81%	2,88%	
		TEC	39	6	2,89%	1,90%	
	-Haute-Normandie	ICSI	40	9	2,81%	3,70%	
		TEC	28	9	2,08%	2,86%	

## ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Accueil d'embryons	France	TEC	169	41	100%	100%
	Normandie	TEC	34	8	20,1%	19,5%
	-Basse-Normandie	TEC	33	6	19,5%	14,6%
	-Haute-Normandie	TEC	1	2	0,59%	4,88%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

## FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	15,3%	19,7%	16,6%	21,0%
	30-34 ans	32,4%	34,1%	35,0%	33,7%
	35-37 ans	22,6%	21,0%	22,0%	20,7%
	38-39 ans	13,5%	12,8%	12,3%	13,0%
	>=40 ans	16,2%	12,4%	14,2%	11,7%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,0%	64,7%	69,4%	62,7%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	50,5%	46,4%	49,0%	45,4%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2,4%	3,9%	6,9%	2,7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,4%	3,5%	6,5%	2,3%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,8%	2,7%	0,0%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	.	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0,9%	0,3%	.	0,4%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022

		2020	2021	2022	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	135	399	714
		Normandie	5	32	40
		-Basse-Normandie	5	20	22
		-Haute-Normandie	0	12	18
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1591	1598	3575
		Normandie	132	105	244
		-Basse-Normandie	93	44	146
		-Haute-Normandie	39	61	98



## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	489	920	943
		Normandie	21	42	47
		-Basse-Normandie	15	23	22
		-Haute-Normandie	6	19	25
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1087	1332	1358
		Normandie	59	68	101
		-Basse-Normandie	25	44	41
		-Haute-Normandie	34	24	60
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	975	1415	1584
		Normandie	72	83	92
		-Basse-Normandie	57	43	50
		-Haute-Normandie	15	40	42

## ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	147	148	148
		Normandie	10	23	24
		-Basse-Normandie	9	22	23
		-Haute-Normandie	1	1	1
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	146	155	156
		Normandie	9	20	27
		-Basse-Normandie	8	19	25
		-Haute-Normandie	1	1	2

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	8751	473	164	309
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	88035	5053	1043	4010
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4012	180	68	112
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	15146	650	242	408
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	149	16	2	14
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1456	306	14	292
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	358	19	3	16
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4666	315	46	269

## ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	237543	77.3	27552	9.0	42303	13.8	<b>307398</b>	<b>100</b>
	Couples	80008	76.1	9668	9.2	15411	14.7	<b>105087</b>	<b>100</b>
Normandie	Embryons	7360	73.9	818	8.2	1775	17.8	<b>9953</b>	<b>100</b>
	Couples	2304	73.4	267	8.5	569	18.1	<b>3140</b>	<b>100</b>
-Basse-Normandie	Embryons	2407	87.2	211	7.6	141	5.1	<b>2759</b>	<b>100</b>
	Couples	743	88.6	40	4.8	56	6.7	<b>839</b>	<b>100</b>
-Haute-Normandie	Embryons	4953	68.8	607	8.4	1634	22.7	<b>7194</b>	<b>100</b>
	Couples	1561	67.8	227	9.9	513	22.3	<b>2301</b>	<b>100</b>

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Normandie	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	2,7%	8,3%
Flux sortants**	15,9%	16,7%

\* Part des femmes résidant hors de la région Normandie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Normandie

\*\* Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Normandie parmi les femmes résidant en Normandie

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

**Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Normandie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP**

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Normandie	Femmes hospitalisées en	
		Basse-Normandie	Haute-Normandie
	%	%	%
Haute-Normandie	65.26	2.36	92.37
Basse-Normandie	31.54	96.06	3.73
Picardie	1.19	.	1.70
Inconnue	0.53	0.39	0.59
Ile-de-France	0.53	.	0.76
Pays de la Loire	0.30	0.79	0.08
Centre-Val-de-Loire	0.24	0.20	0.25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.12	0.20	0.08
Nord - Pas-de-Calais	0.12	.	0.17
DROM	0.12	.	0.17
Hors France	0.06	.	0.08
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

## FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

**Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Normandie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.**

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Normandie	Femmes résidant en	
		Basse-Normandie	Haute-Normandie
	%	%	%
Haute-Normandie	58.34	6.13	88.97
Basse-Normandie	25.75	67.97	0.98
Bretagne	4.94	13.23	0.08
Ile-de-France	4.38	3.20	5.07
Centre-Val-de-Loire	2.88	2.37	3.19
Pays de la Loire	2.37	6.41	.
Picardie	0.82	.	1.31
Rhône-Alpes	0.15	0.28	0.08
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.10	0.14	0.08
Languedoc-Roussillon	0.10	0.14	0.08
Champagne-Ardenne	0.05	0.14	.
Nord - Pas-de-Calais	0.05	.	0.08
Aquitaine	0.05	.	0.08
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>